



1 An

Bachelor

Le Bachelor Conseil, Audit et Contrôle de gestion, en partenariat avec Pôle Paris Alternance, est un programme de formation continue, qui a pour objectif de former les étudiants pour les amener à conduire la gestion comptable et financière d'une organisation et intégrer des postes à responsabilités, grâce à un ensemble de compétences :

- La maîtrise des techniques comptables et des concepts de gestion et finance
- La capacité d'analyse des problématiques inhérentes à ces domaines
- L'adaptation aux nouvelles réglementations
- Des qualités relationnelles

Perspectives d'emploi

Ce Bachelor est un label de formation postdiplôme des grandes écoles et non pas un diplôme de l'enseignement supérieur.

L'étudiant du Bachelor Conseil, Audit et Contrôle de gestion va aborder toutes les disciplines lui permettant de conseiller efficacement la direction d'une organisation en matière juridique, comptable, fiscale et financière. Il est chargé de répondre aux attentes et objectifs financiers fixés par la direction et est amené à participer à la communication financière de la structure dans laquelle il évolue. La notion d'audit légal est introduite et l'étudiant est amené, à travers des cas d'entreprise, à réaliser des missions de commissariat aux comptes.

Conditions d'admission

- Avoir un Bac +2 ou équivalent (BTS, DUT...) dans le domaine de gestion et commerce
- Dossier de présélection
- Entretien de motivation
- Tests de niveau en culture générale, français et anglais

